

CONTRIBUTION DES FAMILLES LYCEE PROFESSIONNEL

Année scolaire 2021 – 2022 (du 01/09/21 au 01/07/22)

Catégorie	Contribution mensuelle*	Contribution mensuelle* + demi-pension 3 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 4 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 5 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + Internat (restauration + hébergement) Assurance scolaire incluse
Famille non imposable	83,00 €	141,00 €	158,00 €	176,00 €	392,00 €
Impôt inférieur à : 1 000 €	89,00 €	147,00 €	164,00 €	182,00 €	398,00 €
Impôt inférieur à : 2 000 €	95,00 €	153,00 €	170,00 €	188,00 €	409,00 €
Impôt inférieur à : 3 000 €	102,00 €	160,00 €	176,00 €	195,00 €	411,00 €
Impôt supérieur à : 3 000 €	107,00 €	165,00 €	182,00 €	200,00 €	416,00 €

*Les sommes sont indiquées pour un règlement forfaitaire mensuel en 10 échéances. Pour l'Internat, elles tiennent compte des périodes de stages obligatoires.

PRIX DU REPAS (pour un externe) : 6 €

LOCATION CASIER : 3,00 € / mois
Gratuité pour tous les internes.

Réduction accordée sur la scolarité

(pour au moins 2 enfants inscrits dans notre établissement)

- 25 % pour le 2^e enfant
- 50 % pour le 3^e enfant
- Gratuit à partir du 4^e enfant

ATTENTION

Le montant des cotisations, une par famille pour l' APEL⁽¹⁾, une par élève pour la DDEC⁽²⁾, ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle - (environ 9 € par mois).

Merci de votre compréhension.

(1) Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre

(2) Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique